

Marché de fournitures

Marché à procédure adaptée

Fourniture et acheminement d'électricité pour les sites de la Communauté de communes du Pays de Fayence

La présente consultation fait suite à deux précédentes procédures déclarées sans suite

Avis d'appel public à la concurrence (Publicité)

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

Mas de Tassy – 1849 RD19 – 83440 TOURRETTES

Tél. 04 94 76 02 03 – Courrier électronique : marchespublics@cc-paysdefayence.fr

Représentant du pouvoir adjudicateur

Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays de Fayence

Objet de la consultation

Fourniture et acheminement d'électricité pour les sites de la Communauté de communes du Pays de Fayence

Remise des offres

Date limite de réception des offres : **Le jeudi 9 décembre 2021 à 13h00**

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

MAS DE TASSY

1849 RD19

83440 TOURRETTES

Téléphone : 04.94.76.02.03

Adresse internet : <http://www.cc-paysdefayence.fr>

E-Mail : marchespublics@cc-paysdefayence.fr

Statut : Communauté de communes

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-sécurises.fr>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenus :

Adresse Internet : <https://www.marches-sécurises.fr>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

Fourniture et acheminement d'électricité pour les sites de la Communauté de communes du Pays de Fayence :

- pour les sites raccordés en BT avec une puissance souscrite > à 36 kVa

- pour les sites raccordés en BT avec une puissance souscrite ≤ à 36 kVa

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché ordinaire passé par un pouvoir adjudicateur

Type de marché de fournitures : Achat

Lieu principal de livraison :

Territoire de la Communauté de Communes du Pays de Fayence

Code NUTS : FRL05

CPV global à la consultation

CPV principal : 09310000

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

La durée du marché est fixée à 6 mois ferme et démarrera à compter du 1er janvier 2022.

Le marché se terminera le 30 juin 2022.

Dévolution en marché unique.

Variantes :

Les candidats auront la possibilité de proposer une offre variante, dont les prix de la fourniture d'énergie électrique figurant aux bordereaux des prix unitaires, peuvent être basés sur un approvisionnement intégrant le **mécanisme Arenh** prévu aux articles L.336-1 et suivants du Code de l'énergie. Dans ce cas, il leur appartient de modifier les BPU/DQE pour l'établissement de leur offre variante.

Les candidats qui présentent une offre variante ne sont pas tenus de présenter une offre de base.

Les candidats peuvent présenter une offre pour la solution de base « prix du marché » et une offre avec variante « **Prix indexé à l'Arenh** ». Dans ce cas, l'offre variante fera l'objet d'une **offre distincte** et comprendra les BPU/DQE que le candidat aura modifiés pour chaque budget ainsi que l'acte d'engagement complété et daté et comprenant la mention « OFFRE DE PRIX ARENH ». Le pourcentage d'approvisionnement doit être précisé dans les BPU/DQE, il doit être défini sur toute la durée du marché.

Il n'est pas exigé de variante de la part de l'acheteur.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

L'avance obligatoire est applicable. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Une garantie à première demande est exigée pour le versement de l'avance

Présentation de candidature :

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Les documents justificatifs et moyens de preuves fournis par le candidat mais rédigés en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction en français

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- Une lettre de candidature établie sur un formulaire DC1 à jour entièrement complété, ou établie sur papier libre, précisant :
 - le nom et l'adresse du candidat
 - si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et du mandataire et répartition des prestations en cas de groupement conjoint
 - Une déclaration sur l'honneur : le candidat devra produire une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Une déclaration du candidat établie sur un formulaire DC2 à jour entièrement complété, précisant les renseignements demandés à l'article 13 - Conditions de participation et moyens de preuve acceptables du règlement de consultation ou les documents établissant ses capacités, tels que demandés à ce même article.

Pour information, les formulaires à jour de type DC1, DC2, etc. sont disponibles sur le site internet du ministère de l'économie (<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Présentation de candidature sous forme de DUME conformément à l'article R2143-4 du code de la commande publique

L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne 2016/7, en lieu et place des documents mentionnés à l'article R2143-3 du code de la commande publique

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant : Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers
- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel spécifique aux prestations objet du marché sur 3 ans.
- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans : pour chaque référence, les candidats préciseront le nom et les coordonnées d'un interlocuteur pouvant être contacté.
- Acceptation de références en fournitures et services datant de plus de trois ans

Procédure : MAPA ouvert.

CRITERE DE JUGEMENT DES OFFRES

Le classement des offres et le choix de l'attributaire sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du critère prix uniquement :

Critère Prix des prestations pondéré à 100 sur 100 points.

Ce critère sera jugé sur la base du montant total HT de l'ensemble des DQE (non contractuels) renseignés à l'article 6 de l'acte d'engagement et selon la formule suivante :

L'offre "moins disante" obtiendra la note maximum.

La formule de calcul de la note des autres offres est la suivante :

$$\frac{100 \times \text{Prix de l'offre moins disante}}{\text{Prix de l'offre étudiée}}$$

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 2021ELEC3

La présente consultation fait suite à deux précédentes procédures déclarées sans suite.

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 25/11/2021

Date limite de réception des offres : Le 09/12/2021 à 13h00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 4 heures à compter de la date et de l'heure limites de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur :

<https://www.marches-securises.fr>.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par PAR MANDAT ADMINISTRATIF.

Modalités de financement des prestations : FONDS PROPRES.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Dans le cas d'une candidature et d'une offre présentée par un groupement, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

En cas de groupement, sa transformation dans une forme juridique déterminée ne pourra pas être exigée pour la présentation d'une candidature ou d'une offre. Cependant, après l'attribution du marché, il pourra être exigé du groupement titulaire d'adopter la forme juridique du groupement solidaire.

Justification par l'acheteur de la nécessité de cette exigence à la bonne exécution des prestations : tous les membres du groupement sont solidaires de l'exécution du marché, ils sont tous engagés financièrement pour la totalité du marché.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché plusieurs candidatures, en agissant à la fois :

- En qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulon 5 rue Racine , 83041 TOULON Cedex 09 FRANCE. Tél. +33 494427930.

E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr. Fax +33 494427930.

Adresse internet : <http://www.ta-toulon.juradm.fr>.

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.

Les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont adressées ou transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des offres sera ouverte.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature électronique des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé(e) par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation). La production d'un document d'habilitation, signé de façon électronique par chaque membre du groupement, sera exigée du seul attributaire.

Il est exigé des candidats la signature électronique des documents suivants : DC1 ou DUME et les BPU. **Seul l'attributaire se verra contraint à cette signature électronique dans le cadre des formalités de conclusion du contrat et sera invité à les transmettre dans un délai de 6 jours à compter de la date de l'accusé de réception de la demande faite par l'acheteur.** L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Les documents fournis par le candidat mais rédigés en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction en français.

Demande de renseignements

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande au moyen du profil d'acheteur **au plus tard 8 jours calendaires avant la date limite de réception des plis**. Une réponse leur sera **apportée au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de réception des plis**.

Pour les renseignements complémentaires : Adresse Internet : <https://www.marches-securises.fr>.

Chaque concurrent sera informé de l'ensemble des questions posées et des réponses données.

Aucun renseignement ne sera communiqué par téléphone et aucune suite ne sera donnée à une demande transmise par mail.